

Public concerné

- Demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi
- Personnes en emploi mais en situation précaire
- Travailleurs handicapés
- Bénéficiaires des minimas sociaux

Modalité d'orientation

Transmettre selon la situation, la fiche d'orientation "vers Référent de parcours FSE" ou "vers Etape FSE" par mail exclusivement à l'adresse suivante: caladepro@calade.org

Pour tout renseignement

Calade Sommières : 04 66 93 20 20 ou Gérard Mega : 06 70 10 26 27



L'équipe de Calade pro

Référente de parcours :
Augusta Vital

Encadrants :
Monia Difallah, Véronique Lorient,
Gérard Mega

Assistante administrative :
Lydia Guednée

Coordonnateur : Gérard Mega



Calade

1 rue poterie 30250 Sommières
04 66 93 20 20
caladepro@calade.org
www.calade.org

calade pro

Accompagnement individualisé vers
une activité professionnelle et visant à réduire
les freins à l'emploi.



➤ Diagnostic et élaboration d'un projet
co-construit avec la référente de
parcours.

➤ Mobilisation du participant
par des mises en situation
pour découvrir des métiers en tension
et/ou valider un projet professionnel.

➤ Développement et valorisation
des compétences pour renforcer
l'autonomie et lever les freins
à l'insertion.



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen
dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020.

*L'action Calade Pro
peut être mobilisée
pour un accompagnement
de parcours - si la personne
n'a pas encore de référent -
ou pour une étape du
parcours.*



L'accompagnement de parcours socioprofessionnel
se déroule lors d'entretiens individuels et en ateliers collectifs, si
nécessaire (deux rendez-vous par mois au minimum).

Les activités de mises en situation permettent de découvrir des
métiers au sein de Calade, dans les domaines du maraîchage, du commerce
libre-service et de la restauration.
Des rencontres avec des professionnels, des visites d'entreprises et des
périodes de mise en situation en milieu professionnel complètent cette
approche (une à quatre fois par semaine).

La levée des freins à l'insertion professionnelle

Mobilité

- Mise à disposition des véhicules pour les déplacements liés à l'emploi ou à la formation (deux mois maximum).
- Les ateliers afin de développer l'autonomie et de travailler le projet mobilité (un atelier par semaine).

Vie quotidienne

Des informations collectives et des ateliers pour développer et partager des connaissances sur des thématiques du quotidien (droits, santé, budget, alimentation, parentalité, etc.) et pour s'impliquer dans des activités collectives.

Numérique

Des ateliers pour se familiariser à l'utilisation de l'ordinateur et de l'internet, pour gagner en autonomie dans ses démarches quotidiennes et dans sa recherche d'emploi (un à deux ateliers par semaine).

Financiers

- L'accès à l'épicerie solidaire pour financer un projet ou pour résorber une dette (deux à quatre fois par mois).
- Etude du microcrédit : élaboration du budget, constitution du dossier et présentation à Parcours confiance, notre partenaire financeur (deux à trois rencontres).